



## **RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER DE VALIDATION DE LA MAQUETTE PEDAGOGIQUE DU MASTER PROFESSIONNEL EN COMMANDE PUBLIQUE**

Du mercredi 28 au jeudi 29 février 2024 à Grand Bassam (Hôtel Golden Palace)

Sous la présidence de Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), l'atelier de validation de la maquette pédagogique du Master Professionnel en Commande Publique a eu lieu les mercredi 28 et jeudi 29 février 2024, à Grand Bassam, à l'Hôtel-Golden Palace.

Cet atelier a enregistré la présence de trente-six (36) participants, (soit 100% de participation) du Ministère d'Etat, Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, du Ministère des Finances et du Budget, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP), de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP), de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF), du Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé (CNP PPP), du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD), de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (INP HB), de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), du Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR) et de l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP).

Le mot d'ouverture, le déroulement des travaux et la cérémonie de clôture, ont constitué les principales articulations de l'atelier.

### **1. Allocutions d'ouverture**

Les allocutions de Messieurs SAKO Mohamed, Directeur de l'Ecole de Formation Continue et de Perfectionnement des Cadres, représentant le Directeur Général de l'INP-HB, de BROU Yao Paul, Directeur de la Formation, de la Communication et de la Qualité de la Direction Générale des Marchés Publics, représentant le Directeur Général des Marchés Publics et de N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président de l'ANRMP ont marqué cette cérémonie.

Monsieur SAKO Mohamed a exprimé sa joie de prendre la parole au nom de son institution à l'occasion de cet atelier avant de traduire les regrets du Docteur Moussa Abdoul Kader DIABY, Directeur Général de l'INP-HB qui n'a pu être présent en raison des contraintes professionnelles. Il a, ensuite, remercié les organes intervenants dans la commande publique pour avoir sélectionné l'INP-HB en qualité d'établissement d'enseignement du Master professionnel en commande publique dont l'objectif est d'offrir aux candidats intéressés une formation diplômante de haut niveau, conforme aux normes du système LMD et aux exigences du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO). Le représentant du Directeur Général de l'INP-HB a, en outre, exprimé sa profonde gratitude à l'ANRMP pour le partenariat tissé et son engagement en faveur de l'excellence dans la gestion de la commande publique avant de saluer les structures présentes. Il s'est dit convaincu qu'au terme de ces deux jours de travaux, une maquette pédagogique répondant aux normes de qualité, d'excellence et d'exigences des besoins actuels sera produite.

Dans son allocution, Monsieur BROU Yao Paul a, au nom de Monsieur YOUL Sansan François, Directeur Général des Marchés Publics, empêché, adressé ses salutations à

l'ensemble des participants, particulièrement à l'ANRMP et au CNP PPP pour la conduite concomitante de cette importante activité. Il s'est félicité de l'organisation du présent atelier, tout en soulignant son indéniable contribution à l'amélioration de la crédibilité et des performances du système ivoirien de la commande publique à travers le renforcement des capacités des acteurs. Après un bref rappel du contexte de l'atelier, Monsieur BROU Yao Paul a souligné l'important travail abattu en amont et en parfaite symbiose par les équipes de l'ANRMP et de la DGMP. Il a, en outre, relevé la nécessité de la prise en compte de la gestion dématérialisée des marchés publics dans les curricula, au regard de l'environnement nouveau des marchés publics avant d'exprimer son assurance quant à la qualité des conclusions des travaux, en raison de l'expertise des participants.

A la suite du représentant du Directeur Général des Marchés Publics, Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre a adressé aux participants, les excuses de Madame BAMBA Massanfi épouse DIOMANDE, qui n'a pu être présente. Il a, en outre, rappelé le contexte et les enjeux de la création du Master Professionnel en Commande Publique qui répond à la nécessité de doter les structures du système de la commande publique de ressources humaines qualifiées et compétentes.

Poursuivant, Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre a situé l'importance des présentes assises, dont l'objectif est de soumettre le projet de maquette pédagogique élaborée par l'INPHB, à la validation des parties prenantes.

Avant de clore son propos, le Vice-Président du Conseil de régulation a adressé ses remerciements au Directeur Général de l'INPHB et à son équipe ainsi qu'aux représentants des structures invitées, puis a déclaré ouverts les travaux de « l'atelier de validation de la maquette pédagogique du MPCP ».

## 2. Déroulement des travaux

Les travaux de l'atelier se sont déroulés sur deux (2) jours.

La première journée a consisté à examiner et valider le référentiel de compétences. Dans sa présentation, Docteur KOUA Dominique, Enseignant Chercheur à l'INP-HB a fait savoir que le référentiel de compétences permet de faire l'inventaire des compétences pour pratiquer un métier ou occuper un poste. Il a, ensuite, souligné que cet outil situe l'apprenant, l'enseignant et l'employeur au centre de tout secteur d'activité avant de passer en revue le projet de référentiel des compétences élaboré dans le cadre du Master en commande publique. Au terme de sa présentation, l'atelier a examiné le projet de référentiel de compétences élaboré suivant les missions principales des catégories d'acteurs de la commande publique (autorités contractantes, opérateurs économiques, organes de contrôle, organe de régulation, projets financés par les partenaires techniques et financiers). A l'issue des travaux, les compétences suivantes ont été retenues dans le référentiel :

- Connaître le cadre juridique ivoirien des marchés publics ;
- Connaître le cadre juridique international applicable aux projets financés ou cofinancés ;
- Connaître le cadre juridique des PPP ;
- Préparer un marché ou un PPP ;
- Répondre à un appel d'offres ;
- Attribuer un marché ;
- Suivre l'exécution du contrat ;
- Superviser l'exploitation, l'entretien, la maintenance et la restitution d'un ouvrage ;
- Gérer les contentieux ;

- Compétence transversale (anglais, rédaction administrative, informatique)

Au terme des travaux de décomposition des compétences ci-dessus en sous compétences, l'atelier a validé le référentiel des compétences. La modération des travaux a été assurée par Docteur GOORE BI Eustache, Expert Sénior, Infrastructures, Responsable du Pôle Techniques du CNP- PPP.

Les travaux de la deuxième journée ont consisté à la validation de la maquette pédagogique. Docteur M'BRA Bégnara Adelaïde, Enseignant Chercheur à l'INP HB a présenté les travaux de la deuxième journée et la modération des échanges a été faite par Madame ADJELI -YAO épouse MELEDJE Joséphine, Sous-directrice de la Formation et de la Documentation à la DGMP. Docteur M'BRA Bégnara a passé en revue le contenu des Unités d'Enseignement (UE) et des Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignement (ECUE). Sur la base du référentiel de compétences validé précédemment, la maquette pédagogique a été examinée. Le document validé comporte deux (2) parties relatives aux deux années de formation :

- la première année du Master ou Master 1 comprend deux (2) semestres de 30 crédits ou 360 heures chacun ;
- la deuxième année du Master ou Master 2 comprend deux (2) semestres de 30 crédits ou 360 heures chacun, également, dont le dernier semestre est consacré au projet d'insertion professionnelle.

Les unités d'enseignement validées par l'atelier sont les UE suivantes :

Années / Semestres	Unités d'enseignement	Nombre de crédits	Volumes horaires
Année 1 / Semestre 7	Fondamentaux du droit administratif ; Fondamentaux de l'analyse économique et de gestion ; Fondamentaux des finances publiques ; Fondamentaux des marchés publics ; Fondamentaux des PPP ; Environnement des affaires ; Gestion des projets ;	30	360
Année 1 / Semestre 8	Préparation de la commande publique ; Passation de la commande publique ; Pratiques innovantes dans la passation de la commande publique Exécution de la commande publique ; Contentieux et éthique dans la commande publique ;	30	360
Année 2 / Semestre 9	Contentieux et éthique dans la commande publique ; Audit et contrôle de la passation de la commande publique ; Leadership et communication ; Projet tuteuré ;	30	360
Année 2 / Semestre 10	Projet d'insertion professionnelle.	30	360

Les auditeurs du Master Professionnel en Commande Publique (MPCP), professionnels et non professionnels, doivent suivre toutes les UE des quatre (4) semestres du Master. L'atelier a décidé que l'ordre des UE et les volumes horaires y relatifs soient revus par l'équipe

pédagogique de l'INP HB et qu'une réflexion soit menée sur la possibilité de fractionner le Master en certificats intermédiaires.

### **3. Mot de clôture**

Dans son allocution, Monsieur N'ZI Moro Nicaise Alexandre, Vice-Président du Conseil de régulation de l'ANRMP a rappelé que la création du Master professionnel en commande publique découle de la Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités (SNRC) adoptée par le Gouvernement de la Côte d'Ivoire en septembre 2021 dont les deux (2) composantes sont la formation des acteurs dans le domaine la commande publique et la création des emplois des marchés publics au sein de la fonction publique. Il a, ensuite, souligné que la mise en œuvre du Master professionnel contribuera à former des auditeurs de qualité qui répondront aux besoins des organes intervenant dans la commande publique, des opérateurs économiques et des partenaires techniques et financiers. Le Vice-Président a réitéré ses remerciements aux représentants des structures présentes pour leur contribution significative à cette activité avant de clore l'atelier.

La lecture du rapport général a été faite par Docteur VANIE Aristide, Enseignant Chercheur à l'INP HB.

**Fait à Grand Bassam, le 29 février 2024**

**L'atelier**